



ASBL Mémoire d'Auschwitz
Rue des Tanneurs, 65 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Simplement Justes ! Ils étaient Maghrébins, Arabes, Turcs, Iraniens... Ils ont sauvé des Juifs de l'extermination nazie

Daniel Weyssow
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Décembre 2015

Une exposition de Bettina Massa née d'une rencontre à Londres avec le rabbin Nathan Levy qui en avait organisé une sur « les musulmans qui ont sauvé des Juifs de la Shoah » au Board of Deputies of British Jews, traite d'un sujet rarement abordé.

On doit à Robert Satloff, directeur du *Washington Institute for Near East Policy*, qui a supervisé la présente exposition¹ de Bettina Massa à l'Espace Magh, d'avoir le premier « inventé » le sujet. Un jour, en visite au Yad Vashem, il s'était demandé pourquoi, parmi les 20 000 Justes répertoriés, ne figurait qu'un seul Arabe, l'Égyptien Mohamed Helmy, reconnu très récemment, en 2013. Était-ce les Israéliens qui refusaient de les considérer ? N'y en avait-il vraiment pas ? Était-ce les Arabes qui se trouvaient dans l'impossibilité de revendiquer cet héritage ? Considérant leurs relations conflictuelles, Satloff s'est dit que s'il parvenait à mettre au jour différentes histoires de sauvetage de Juifs par des Arabes, ce serait tout bénéfique pour tenter de ranimer de meilleurs sentiments. Rappeler la bonne entente communautaire passée serait ouvrir – c'est en tout cas l'espoir de Satloff – une voie vers la réconciliation. Ce projet prit peu à peu en s'affirmant la forme d'une démarche conséquente. Il parcourut durant deux ans en tous sens les pays du Maghreb et du Moyen-Orient (ainsi que la France) à la recherche d'éventuels cas, qu'il finira par découvrir. Ses découvertes et rencontres ont été rapportées dans un ouvrage² publié en 2006. En complément, un documentaire³ – à découvrir absolument – a été réalisé ensuite, en 2010. À l'heure où, d'une manière globale, les conflits de religions voire, commence-t-on à entendre, de civilisations reprennent du poil de la bête, il paraît en effet important de souligner que les difficultés du vivre ensemble actuel sont la conséquence d'une évolution de l'histoire. Si les Juifs constituaient une part non négligeable de la population en Afrique du Nord avant la Seconde Guerre mondiale, c'est qu'ils s'y trouvaient alors bien intégrés et respectés. Les problèmes ont réellement débuté pour les Juifs de France avec les lois du

¹ Présentée une première fois à l'Espace Magh du 17 janvier au 7 mars 2014, l'exposition de Bettina Massa a fait l'objet d'une nouvelle exposition à l'Espace Magh du 9 juin au 11 juillet 2015. Un livret de 36 pages conçu par Bettina Massa accompagne l'exposition *Simplement Justes !* Il peut être obtenu auprès de l'Espace Magh, rue du Poinçon, 17 à 1000 Bruxelles (info@espacemagh.be – www.espacemagh.be).

² Robert Satloff, *Among the Righteous: Lost Stories of the Holocaust's Long Reach into Arab Lands*, New York, PublicAffairs, 2006.

³ « Among the Righteous: Lost Stories from the Holocaust in Arab Lands », documentaire réalisé par Bill Cran et William Cran, MacNeil-Lehrer Productions, 2010, 60 minutes (consultable sur internet).

régime de Vichy et l'Occupation allemande. Tandis que la Tunisie et le Maroc se trouvaient sous protectorat français, l'Algérie comptait pour trois départements. La France du Maréchal Pétain, responsable de la mise en application des lois raciales, a ouvert des camps de travaux forcés pour les Juifs de ces trois pays. 4 000 d'entre eux seront même déportés de Tunisie, à partir de novembre 1942, moment où les troupes allemandes s'y installent. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la naissance d'Israël rencontra de tragiques difficultés qui ont débouché sur la guerre israélo-arabe de 1948, date du début de l'exode des Palestiniens et de l'arrivée massive de réfugiés juifs des pays arabes.

Des Justes oubliés ?

Autant prévenir : on pourrait s'étonner du fait que la plupart des sauveurs de Juifs présentés dans cette exposition sont qualifiés de « Justes oubliés » alors qu'Israël ne reconnaît comme « Justes parmi les nations » que les non-juifs ayant illégalement, au péril de leur vie et sans esprit de lucre, sauvé des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. De fait, seuls deux des personnes exposées ici sont des Justes reconnus par Yad Vashem, à savoir l'Égyptien



© Bettina Massa

Mohamed Helmy (le seul Arabe, déjà cité) et le Turc Selahattin Ülkümen. Les autres ne répondent en effet pas aux critères de reconnaissance. Encore faut-il aussi que des dossiers aient été déposés, ce n'est peut-être pas le cas pour tous, et que les actions de sauvetage annoncées aient pu être authentifiées. Il est pour cela nécessaire de réunir des témoignages ou des documents en attestant, ce qui semble parfois difficile, à l'exemple du dossier de l'Iranien Abdol Hossein Sardari, qui fut consul d'Iran à Paris, et qui a par ailleurs été reconnu et honoré par le Centre Simon Wiesenthal à Los Angeles. Au chapitre des reconnaissances alternatives à celles des « Justes parmi les nations », notons que Mohammed V, sultan puis roi du Maroc, a été décoré en

1945 pour sa conduite par le général de Gaulle.

La signification du terme « Juste » tel qu'il est utilisé dans l'exposition pour qualifier ces actions de sauvetage de Juifs doit donc être comprise dans un sens plus large que celle donnée par Yad Vashem, bien que l'appellation n'appartienne qu'à cette institution. À vrai dire, la difficulté provient du fait qu'il n'existe pas de meilleur mot pour qualifier ces autres sauveurs de Juifs de la Seconde Guerre mondiale. Pour néanmoins manifester cette différence, nous nous proposons de donner ici des guillemets au terme lorsqu'il s'applique aux « Justes oubliés ».

Bettina Massa, artiste-plasticienne, née en Corse en 1957, travaille principalement, au travers de textes et de recherches formelles adaptées, des questions de Mémoire collective, de mythologie et d'Histoire. L'exposition, fruit d'une démarche artistique davantage qu'historique, est divisée en trois parties. L'hommage aux « Justes oubliés » comporte d'une part une série de portraits alignés tout au long d'un mur, sur toute la hauteur disponible. Il s'agit de sérigraphies imprimées sur des couvertures militaires usagées, qui ont servi en

campagne ou à des réfugiés. Un « mur d’empreintes » prolonge cette première section, conçu avec d’autres couvertures arborant d’autres portraits sérigraphiés et des événements de « Justes, victimes sauvées, travailleurs forcés, camps de travail dans les pays du Maghreb, présence de l’armée d’occupation nazie, extraits de panneaux annonçant la promulgation par le régime de Vichy des lois antijuives... »⁴ Au terme du parcours, les biographies des « Justes oubliés » sont imprimées sous la forme d’une première page d’un quotidien d’époque, présentant textes et photographies, sur douze panneaux, recto verso. Les descriptions des actions de sauvetage y sont relatées dans les contextes de vie respectifs.

Histoire et parcours de Justes

Mais qui sont-ils et quelles ont été au juste leurs actions de sauvetage ? Débutons par un « Juste oublié » de Tunisie, Khaled Abdul-Wahab. Les familles Boukhris et Uzzan – 24 personnes – chassées de chez elles par l’occupant tout comme les 100 000 autres Juifs présents sur le territoire, risquaient de se retrouver parquées dans l’un des trente-deux camps de travaux forcés ouverts durant la Seconde Guerre mondiale. 5 000 hommes y ont été mis à contribution pour, notamment, construire une ligne de chemin de fer à travers le désert. À partir de l’arrivée des troupes allemandes en Tunisie, en novembre 1942, les Juifs commenceront à être déportés à Auschwitz. Ce fut le cas pour 160 d’entre eux. Khaled Abdul-Wahab décida de cacher les deux familles dans sa ferme située en périphérie de Mahdia. Elles y resteront quatre mois. Une demande de reconnaissance de « Juste parmi les nations » a été déposée au Yad Vashem en janvier 2007, puis en 2010, sans succès. Le jury n’a pas accordé le titre parce que l’action de sauvetage n’a pas, d’une part, été accomplie dans l’illégalité, et que d’autre part sa vie n’aurait pas été menacée par les Allemands qui en fait surveillaient la ferme et venaient même y compter les hommes disponibles pour le travail dans les camps. Dixit Richard Satloff⁵.

Autre exemple relevé en Tunisie, celui de Moncef Bey, qui règne en complète opposition au régime de Vichy du 19 juin 1942 au 15 mai 1943, date de sa destitution. Il prônait l’indépendance de son pays en tenant tête aux dispositions voulues tant par le régime de Vichy que par les Allemands présents sur le territoire. Il a refusé que les Juifs soient écartés de la sphère économique, qu’ils portent l’étoile jaune et qu’ils soient soumis au travail obligatoire. « Vous êtes mes fils, au même titre que les musulmans »⁶ avait-il annoncé à la communauté juive de son pays au moment de son intronisation en tant que Bey de Tunis (souverain de Tunisie). Bien que n’exerçant plus qu’un rôle protocolaire, Moncef Bey résista, avec l’aide de son premier ministre M’hamed Chenik, qui comptait de nombreux amis juifs. Combien de personnes a-t-il pu sauver de la sorte d’un sort funeste dans les camps de travaux forcés ? Difficile à dire, bien qu’il soit évident que son comportement mérite d’être

⁴ Najib Ghallale, « Rencontre avec Bettina Massa autour de sa démarche artistique », in *Simplement Justes ! Ils étaient Maghrébins, Arabes, Turcs, Iraniens... ils ont sauvé des Juifs de l’extermination nazie*, livret de l’exposition, Espace Magh, du 10/10 au 22/11/2014, p. 8.

⁵ Robert Satloff, « Was Khaled Abdul Wahab "Righteous"? », sur PBS.org : <http://www.pbs.org/newshour/among-the-righteous/2010/03/was-khaled-abdul-wahab-righteous.html>.

⁶ *Simplement Justes !*, op. cit., p. 23.

relevé, apprécié et reconnu. Ses actions ne rentrent cependant pas dans le cadre défini par Yad Vashem pour le titre de « Juste parmi les nations ». Le résident général de France en Tunisie, l'amiral Jean-Pierre Esteva, aura finalement le dernier mot en appliquant l'ensemble des décrets antijuifs. Le maire de Tunis, Ali Sakkat, qui fut ministre de la Justice de 1932 à 1934 avant de démissionner pour cause de maladie, eut aussi un comportement exemplaire. Il cacha, jusqu'à la libération du pays, soixante Juifs qui s'étaient échappés « d'un camp de travail allemand où les Juifs tunisiens étaient contraints au travail forcé⁷. » Enfin, l'exposition rapporte aussi l'action d'Hamza Abdul Jalil, qui a caché dans le hammam qu'il possédait à Tunis, à partir de décembre 1942, un homme du nom de Joseph Naccache, lui évitant, selon toute certitude, d'aboutir dans un camp de travail forcé. Robert Satloff a interviewé ce témoin dans le cadre de son documentaire.

Au Maroc, c'est Mohammed V, sultan puis roi, qui se voit contraint d'imposer les lois de Vichy. Elles prévoyaient une mise en application du statut des Juifs à partir de 1941. Il s'y est opposé en proclamant au Résident général Noguès l'assertion suivante : « les Juifs marocains sont mes sujets comme tous mes autres sujets, et il est de mon devoir de les protéger contre l'agression. »⁸ Il s'opposa à la distribution des étoiles jaunes et combattit avec fermeté, avec un certain succès, toutes les mesures antisémites. Ne mérite-t-il pas d'être également reconnu et honoré pour son intransigeance ?

L'Égyptien Mohamed Helmy, médecin, est l'une des deux personnes figurant dans l'exposition à avoir été reconnu, en 2013, « Juste parmi les nations » par Israël – et le seul Arabe à ce jour à l'avoir été. Il vivait à Berlin lorsqu'il a été arrêté en 1939, avec d'autres Égyptiens, par les nazis, puis relâché un an plus tard pour raison médicale. Propriétaire d'une cabane, il s'en est servi pour y cacher – ici clairement au péril de sa vie et de celle de sa future femme, Frieda Szturmann – une famille juive pendant plus de deux ans.

L'île de Rhodes, tout comme la Tunisie, a été occupée par les Allemands. Second « Juste parmi les nations » de l'exposition, Selahattin Ülkümen, qui y habitait en tant que Consul général de Turquie a été honoré par le Yad Vashem en 1989. Il a réussi à sauver plusieurs dizaines de Juifs turcs ainsi que des israélites d'autres nationalités en s'opposant aux Allemands qui voulaient déporter les Juifs. Il y est, dans une certaine mesure, arrivé en leur rappelant la neutralité de la Turquie. La Gestapo, pour éviter tout éventuel incident diplomatique, a alors relâché une cinquantaine de Juifs qu'ils avaient arrêtés, dont treize de nationalité turque. Hélas, il en restait quelque 1 700 entre leurs mains. Ceux-ci ne furent pas libérés et périrent à Auschwitz.

Deux autres Turcs mentionnés dans l'exposition méritent une formidable reconnaissance. Il s'agit de Behiç Erkin, ministre puis diplomate en poste à l'Ambassade de Turquie à Paris en 1939, et de Necdet Kent, Consul général de Marseille. Ensemble, ils aidèrent de nombreux Juifs d'origine ottomane en leur donnant des papiers d'identité leur conférant la nationalité turque.

⁷ Bettina Massa, « Ali Sakkat et Hamza Abdul Jalil, des Justes tunisiens », in *Simplement Justes !*, p. 24.

⁸ Bettina Massa, « Le Sultan Mohammed V s'oppose aux décrets antijuifs », *idem*, p. 25.

L'exposition compte encore un autre diplomate d'envergure, l'Iranien Abdol Hossein Sardari, Consul d'Iran à Paris. Il aurait sauvé de nombreux Juifs d'origine iranienne en expliquant aux autorités françaises, en 1940, que ceux qu'ils considéraient comme des Juifs iraniens, les *Djougoutes*, étaient en fait assimilés aux Perses depuis bien longtemps. Il ne fallait par conséquent pas leur demander de s'enregistrer en tant que Juif à l'état civil. À partir de 1942, il aurait distribué des passeports à plus de 1 500 Juifs non iraniens afin qu'ils échappent à la déportation. Malgré l'extraordinaire dévouement de ce sauveur de Juifs, le nombre de personnes aidées reste à vérifier si l'on en croit l'article mis en ligne dans l'encyclopédie multimédia de la Shoah par l'Holocaust Memorial Museum de Washington⁹.

Autre très honorable exemple vécu en France, celui de l'Algérien Si Kaddour Ben Ghabrit, le fondateur et recteur, en 1922, de la Grande Mosquée de Paris. Il a contribué, avec l'aide des Francs-tireurs et partisans algériens, à partir de 1942, à y cacher des Juifs, les sauvant de la sorte de la déportation. Il a fait croire aux autorités occupantes qu'il s'agissait de musulmans grâce à des certificats qu'il leur délivrait. Plusieurs sources attestent ces actes de sauvetages remarquables, mais des désaccords subsistent également quant au nombre de personnes concernées¹⁰.

Terminons ce tour d'horizon non exhaustif par l'évocation du code d'honneur albanais. Issu de la tradition musulmane, celui-ci stipule que « la "Besa" conduit à considérer l'hospitalité comme un devoir absolu et tout étranger comme un envoyé de Dieu. »¹¹ Cette invitation à secourir son prochain, si elle était universellement adoptée, permettrait de sauver bien des vies. Il est ainsi remarquable de constater que l'Albanie aura été le seul pays à compter davantage de Juifs après la guerre qu'avant. Bien sûr, ils étaient au départ fort peu nombreux, environ 200, mais tous ceux venus s'y réfugier, peut-être 2 500, ont été accueillis sans réserve. Comme le prouvent les 65 Albanais reconnus sans réserve « Justes parmi les nations »¹².

⁹ <http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=10007452>.

¹⁰ Selon un article d'Albert Assouline, cité dans le livret accompagnant l'exposition, p. 26, « paru en 1983 dans l'"Almanach du combattant", le magazine des anciens combattants français », il aurait contribué au sauvetage de 1 732 personnes.


Cf. également le documentaire de Derri Berkani, « La Mosquée de Paris. Une résistance oubliée », réalisé pour l'émission *Racines*, France 3, 1991 (29 minutes).

¹¹ Bettina Massa, « Le code d'honneur albanais », in *Simplement Justes !*, *op. cit.*, p. 31.

¹² Vincent Henry, « Le sauvetage des juifs d'Albanie : Vérité historique, conflits d'interprétation », in *Revue Regard sur l'Est*, 01/07/2011. (Revue en ligne qui se consacre à l'Europe centrale et orientale, aux Balkans, aux États baltes, à la Russie, au Caucase et à l'Asie centrale)

Conclusion

Cette initiative artistique atteint sans nul doute son objectif de « créer des espaces d'entente » pour « rassembler ce qui est épars. »¹³ Des « Justes oubliés » ont bel et bien été (re)trouvés notamment dans les pays arabes et au Moyen-Orient. Ils méritent, d'une façon ou d'une autre, d'être reconnus, mais pas nécessairement par Israël, qui a ses propres règles d'attribution du titre de « Juste parmi les nations ». Ces gestes d'humanité posés, durant la Seconde Guerre mondiale, pour sauver des Juifs des camps de travail forcé ou de la déportation constituent autant de mains tendues qui demeurent au travers de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Puisse cette exposition, comme le souhaitent Robert Satloff et Bettina Massa, ces pionniers de la reconnaissance des « Justes oubliés », faire réfléchir et contribuer à restaurer la fraternité entre les peuples et les communautés.

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p>
--	--

¹³ Najib Ghallale, « Avant-propos. Rassembler ce qui est épars », in *Simplement Justes !*, op. cit., p. 6.